



STAGE DE FIN D'ETUDES

Référence :

PDI-STAGE-01

Service :

Protection des déposants et
des investisseurs (PDI)

Division :

N/A

Période :

Durée de 3 à 6 mois

Convention de stage :

Obligatoire

Stagiaire (m/f) en protection des déposants et des investisseurs

MISSION

Vous intégrez l'équipe en charge de la protection des déposants et des investisseurs et participez activement à la vie du service en collaborant à son bon fonctionnement en général et en apportant de nouvelles idées en particulier.

À la suite de l'entrée en vigueur de la loi du 18 décembre 2015 relative à la défaillance des établissements de crédit et de certaines entreprises d'investissement, les missions assumées par l'Association pour la Garantie des Dépôts, Luxembourg (AGDL) ont été reprises par le Fonds de garantie des dépôts, Luxembourg (FGDL) et le Système d'indemnisation des investisseurs, Luxembourg (SIIL). Un organe à part de la CSSF, dénommé le Conseil de protection des déposants et des investisseurs (CPDI), est chargé d'administrer le FGDL ainsi que de gérer le SIIL. Par exemple et de manière concrète, en cas d'indisponibilité des dépôts, le FGDL a pour mission d'assurer l'indemnisation des déposants, jusqu'à concurrence de 100.000 euros, sauf dérogation, conformément aux exigences de la loi susmentionnée.

Aussi, notre objectif est de vous faire découvrir les différentes missions du CPDI dont le service PDI effectue les tâches opérationnelles et celles incombant par conséquent au FGDL et au SIIL. Vous serez ainsi initié de manière générale aux mécanismes d'indemnisation des déposants et des investisseurs en cas de défaillance d'un établissement de crédit ou d'une entreprise d'investissement et serez immergé en particulier dans le quotidien de l'administration du FGDL en vue de découvrir ses spécificités et d'apprendre à identifier les facteurs déclencheurs de son activation.

Nous souhaitons ainsi faciliter votre insertion dans un milieu professionnel.

Vous serez accompagné(e) par un tuteur professionnel qui vous est dédié, qui vous guide et vous conseille tout au long de votre stage.

ROLE ET RESPONSABILITES

- Participation à la mise en place des procédures, règlements et outils de gestion nécessaires au bon fonctionnement du FGDL et du SIIL, y compris les outils informatiques ;
- Suivi et analyse des différents reportings reçus par le service PDI (recensement des dépôts garantis et des volumes de créances garanties en relation avec des opérations d'investissement...) en vue d'identifier les établissements de crédit de taille significative et leur impact dans l'éventualité de l'activation de FGDL en cas d'indisponibilité des dépôts ;

- Collaboration au bon fonctionnement du dispositif permettant d'indemniser les déposants et les investisseurs et élaboration d'avis permettant de faciliter leur indemnisation en apportant de nouvelles idées ;
- Contribution à l'analyse de questions pratiques soulevées par les acteurs du marché ;
- Implication dans les enquêtes / questionnaires des autorités de surveillance européennes adressées au FGDL.

VOTRE PROFIL

- Etudiant(e) fréquentant la dernière année d'études universitaires en vue de l'obtention d'un **Master 2 à orientation économique, juridique, mathématique, financière, gestion, ...** ;
- Un intérêt marqué pour l'industrie bancaire ainsi que les problématiques liées à la protection des déposants et des investisseurs ;
- Très bonne maîtrise à l'écrit et à l'oral du français, de l'anglais, de l'allemand et du luxembourgeois ;
- Maîtrise des outils Word, Excel et PowerPoint ;
- Bonnes capacités d'analyse, de synthèse et de communication ;
- Esprit critique, rigueur et sens de l'organisation ;
- Dynamisme et motivation pour apprendre et interagir dans un contexte législatif en constante évolution ;
- Capacité à travailler en autonomie et en équipe.

Le dossier de candidature doit être soumis via le formulaire de candidature en ligne sous <https://careers.cssf.lu>